



L'édito du Maire

Bonjour à tous

Pendant ces mois d'été et d'automne nous avons pu profiter de nous retrouver dans des activités conviviales, amicales ou familiales. Cela nous a permis de nous retrouver au niveau communal dans les associations ; nous avons pu dans des conditions normales faire la commémoration du 11 novembre avec une quarantaine de personnes dont de nombreux enfants. Nous sommes allés à la rencontre de nos anciens pour leur remettre le colis de Noël. Quelques membres du conseil municipal ont rendu visite à notre centenaire Denise et la future centenaire Paule. L'association des aigles a organisé la rencontre avec le Père Noël qui a fait le plaisir de tous les enfants quand il les a emmenés en calèche.

Les projets de réseau d'eau et de réouverture des pâturages communaux ont pu se réaliser et de nombreux projets sont en cours notamment l'extension de l'école dont la création d'une médiathèque intercommunale et la rue principale du village. Pour ce dernier projet, le conseil municipal a validé le choix de l'entreprise dans sa session du 15 décembre 2021. Le début des travaux est prévu au printemps

Malheureusement, le virus est toujours très actif et nous devons dans cette fin d'année réduire les activités publiques et notamment les vœux que nous souhaitons réaliser début 2022.

Tentons de rester actif et de profiter de chacun des moments pour nous rencontrer tout en nous protégeant les uns les autres.

Jean-Bernard THERY

Le conseil municipal, le personnel de la mairie et moi-même, vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2022

Bonheur, santé, joie et réussite dans tous vos projets.

En 2020, la mairie de Malpas a déposé une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « Mise en valeur des espaces pastoraux ». L'objectif étant de valoriser les pâturages communaux (autour du village et au Sillet, vers Mignovillard, où la commune est également propriétaire). Le montant des travaux était estimé à 20 000 euros, répartis comme suit :

- ✓ Union Européenne : 8000€
- ✓ Contributions privées de agriculteurs : 6000€
- ✓ Commune de Malpas : 6000€

Première étape : le diagnostic pastoral

Un diagnostic a été réalisé par la chambre Interdépartementale d'Agriculture, qui a abouti au découpage des communaux en polygones. Il existe quatre grands types de pâturages :

- ✓ Les pâturages non boisés
- ✓ Les pâturages peu boisés
- ✓ Les pâturages très boisés
- ✓ Les bois pâturés

Pour chacun de ces polygones, des données décrivant le sol, le relief, la « couverture » forestière ou herbacée, ont été relevées.

Les travaux :



La moitié des travaux a été réalisée cet automne par l'entreprise JTA de Foncine. Cette entreprise est reconnue par les collectivités publiques comme étant respectueuse des espaces naturels.

Secteur de Malpas

3 hectares ont été débroussaillés sur 4 sites.

L'objectif : limitation de la fermeture des milieux, intervention ponctuelle et raisonnée. On arrache les prunelliers et noisetiers avec une pince qui enlève les racines. Ces plantes ont la particularité de gagner de l'espace, les animaux ne peuvent plus pénétrer et brouter. Un brassage superficiel « forestier » permet aux plantes locales de redémarrer, et un semis de graminées-légumineuses empêche l'arrivée de mauvaises herbes (Chardon, rumex, ...)



Secteur du Sillet

Ce secteur apparaissait comme déséquilibré (densification des zones de pré-bois), certaines zones s'étant progressivement refermées par manque de pression du pâturage.



Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par le seul pâturage les ressources fourragères spontanées des espaces naturels.

Ces surfaces pastorales assurent tout ou une partie de l'alimentation des troupeaux.

Sur le secteur de Malpas, les pâturages « Communaux » (environ 100 Ha dont 92 ha en herbe) sont exploités par Julien VIENNET, Agnès ROUSSEAU et la GAEC PARIS.

Jean-Bernard THERY et Aurélie CHARDON

La commune a commencé les démarches afin de donner le titre de « Sapin président » à un de nos plus illustres conifères.



Les enfants du villages ont planté des arbres fruitiers, l'été dernier. La première pomme « municipale » a montré le bout de son nez cet automne.

La caserne de la « Rive gauche » a quitté Malpas, pour rejoindre les pompiers de la « Rive droite » dans la nouvelle caserne de Labergement Saint-Marie.



Les membres de l'ACCA de Malpas se sont réunis cet été en assemblée générale, à la cabane de chasse des chaumelles, afin d'évoquer les projets futurs

L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) a organisé pour les élus, une visite des chantiers de réhabilitation des zones humides (ici à Malpas).



Des essais routiers ont été mis en place cet automne, afin de voir les différentes possibilités d'aménagements des routes. Un prochain bulletin fera état de ces projets.

L'association « Les Aigles de Malpas » s'est réunie en A.G cet automne pour évoquer les projets 2022. Elle a aussi distribué, avec l'aide du Père Noël, des papillotes aux enfants.



La municipalité a offert comme chaque année un colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans de notre village. Nous avons distribué 10 colis individuels et 7 colis à des couples.

Une année 2021 en demi-teinte encore pour la fréquentation et le prêt de documents, même si les animations reprennent des couleurs au fur et à mesure des mois. Le fonds propre de la bibliothèque continue de s'enrichir de romans, BD, magazines, documentaires grâce au budget d'achat (1500 euros) alloué par les 4 communes Oye et Pallet, Malpas, Les Grangettes, La Planée. La Médiathèque départementale renouvelle notre offre régulièrement par le passage du bibliobus et de navettes. Mais vivement les nouveaux locaux pour y être plus au large et encore plus visible !...



BIBLIOTHEQUE PIERRE BICHET
OYE ET PALLET



Tous les élèves de l'école profitent d'un accueil et d'animations adaptés à leur âge, et empruntent des livres tout au long de leur scolarité. Les petits de la micro-crèche du village fréquentent également la bibliothèque avec leurs éducatrices, ils ont droit à quelques histoires. Le lieu est donc transgénérationnel : cela peut donner de belles rencontres aux

heures d'ouverture grand public !

La bibliothèque est aussi un outil d'animation pour le village : participation à l'exposition consacrée au peintre BOUROULT avec un travail de copistes, grands et petits, récompensés lors de la Journée Patrimoine du 19 septembre ; co-organisation d'un concert du Grand Bi en mai ; animation-lecture pour la manifestation « Partir en livre » en juillet ; soirée film documentaire « Le grand bal » en octobre avec un record de participation, puis soirée contes « Terra incognita » et les rencontres littéraires « Les petites Fugues » en novembre... Un bémol à ces animations : cette année le « Jardin partagé de l'abreuvoir » a reçu peu de glaneurs ou bineurs.... Ce sera mieux l'an prochain !

Tirez la porte, grimpez jusqu'au local et venez faire vivre ce bel outil. Vous pouvez aussi noter vos idées et besoins pour la nouvelle bibliothèque dans le cahier de propositions dédié.

A vous rencontrer !



Marie ARMBRUSTER, Bibliothécaire

Horaires d'ouverture

PERIODE SCOLAIRE :

Mardi 16H10-18H30

**Mercredi 10H00-12H30
et 16H00-18H30**

VACANCES SCOLAIRES :

Mercredi 10H00-12H00

INSCRIPTION :

5 euros par an, par famille. Gratuit avec la Carte Avantage Jeune.

Pour plus d'informations :

TELEPHONE :

03.81.89.46.86

MAIL :

bibliothequeoyeetpallet@gmail.com

Le 11 novembre 2021 a été un retour à la presque normalité pour les cérémonies commémoratives, qui avaient été organisées en comité très réduit les années précédentes, à cause de la pandémie. C'est avec joie que nous avons accueilli à nouveau un public nombreux, ainsi que les enfants de Malpas, qui nous ont récité une très belle poésie, préparée avec leurs camarades de l'école d'Oye et Pallet. Nous avons pu offrir le verre de l'amitié en extérieur, grâce au soleil qui était lui aussi au rendez-vous.

Fabien SAILLARD



Poème des enfants

J'avais juste 19 ans
 Quand j'ai reçu ma lettre
 J'étais fier et pourtant
 J'avais peur de promettre

 De promettre de revenir
 Sain et sauf à mes parents
 Qui, me voyant partir,
 Etaient tout larmoyants.

Qu'allais-je donc devenir
 Loin d'eux, loin de ma vie ?
 Et comment allais-je agir,
 Seul, face à l'ennemi ?

 Papa, maman, je vous aime
 Mais je dois partir
 Maudit soit ce système
 Qui va m'anéantir.

11 novembre 2021

La Salle de Convivialité

Salle de Convivialité



Lors de sa séance du 3 décembre 2021, le conseil municipal a décidé de réévaluer les tarifs et les durées de location de la salle de Convivialité. Il faut savoir que ces tarifs n'ont pas évolué depuis 2011. Voici les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 (Les prix ci-dessous prennent en compte la taxe sur les poubelles de 10€).

- ✓ Accessible aux personnes handicapées.
- ✓ Capacité pour une centaine de personnes.
- ✓ Coin cuisine (avec four, réfrigérateur, gazinière et congélateur) – Vaisselles et ustensiles à disposition.
- ✓ Ouvertes aux associations et entreprises désirant y faire des réunions.
- ✓ Pas d'accès à internet pour le moment.

Réservation au
 03.81.69.64.16
 (Mme SAILLARD).

Location	Habitants	Extérieurs	Cautiion
Week-end	120 €	280 €	500 €
Réunion (Semaine)	60 €	60 €	500 €
Apéritif mariage	Gratuit	60 €	500 €
Enterrement	Gratuit	60 €	500 €
Soirée du nouvel an	280 €	400 €	500 €

Le nettoyage sera facturé au temps passé, s'il n'a pas été effectué par le locataire de la salle de convivialité.

Les tarifs « **Habitants** » ne sont réservés qu'aux habitants de la commune et pour **leurs usages personnels**.

Fabien SAILLARD

Ramassage des poubelles

A compter du 1^{er} janvier 2022, les tournées de ramassage des poubelles évoluent. Ainsi nos poubelles jaune et verte seront toujours ramassées le jeudi, mais plus simultanément.

Depuis le 1^{er} octobre 2021, c'est un nouveau prestataire qui s'occupe du ramassage des poubelles. Ce dernier s'est laissé deux mois pour étudier les tournées actuelles dans le but de les optimiser.

Il a été décidé de réorganiser les tournées en faisant circuler le camion plus volumineux dans les grandes rues, et le petit camion (plus facile pour les manœuvres) dans les petites rues, ceci afin d'être plus efficace et d'éviter les manœuvres inutiles. Ainsi il n'est donc plus possible de faire les deux collectes (Ordures ménagères et recyclages) simultanément. Vous trouverez le calendrier de passage pour Malpas dans ce bulletin.

Les Fourgs La Planée • Malpas Oye-et-Pallet



LES JEUDIS

13 • 27 janvier
10 • 24 février
10 • 24 mars
7 • 21 avril
5 • 19 mai
2 • 16 • 30 juin
14 • 28 juillet
11 • 25 août
8 • 22 sept.
6 • 20 oct.
3 • 17 nov.
1 • 15 • 29 déc.



LES JEUDIS

6 • 20 janv.
3 • 17 février
3 • 17 • 31 mars
14 • 28 avril
12 • 26 mai
9 • 23 juin
7 • 21 juill.
4 • 18 août
1 • 15 • 29 sept.
13 • 27 oct.
10 • 24 nov.
8 • 22 déc.

Fabien SAILLARD



Les bacs sont collectés tous les 15 jours. Le forfait Ordures ménagères comprend **12 levées/an**.



Pensez à sortir vos bacs **la veille au soir, en bordure de route**



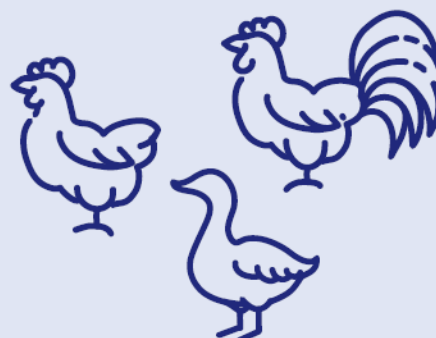
Cartons bruns (type colis) à déposer en déchèterie

Informations

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Défibrillateur

Dans le cadre de la lutte contre les morts subites cardiaques, la commune de Malpas a installé un Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E.) sur le bâtiment de la mairie, contre le mur de la façade nord.

Chaque commune doit se doter d'un D.A.E sur son territoire. Rappelons que **60 000** personnes meurent en France chaque année d'une mort subite due à un arrêt cardiaque. L'occasion, pour chacun d'entre nous, de sauver des vies avec des gestes simples.

Ce D.A.E se trouve sur une façade non exposée au soleil, car les électrodes qui se trouvent à l'intérieur pourraient se détériorer à cause du soleil. Il est rangé dans un boîtier de protection accessible à tout citoyen en cas de besoin. Ce dernier est chauffé et s'éclaire lorsque l'obscurité devient importante. Il est fermé avec des scellés précisant la date de mise en service et permettant ainsi de savoir si le dispositif a été utilisé. **Il faut savoir que lorsque l'on ouvre ce boîtier, une sirène se met en route, ce qui est tout à fait normal.** Cette sirène permet de savoir que le boîtier a été ouvert, et s'arrête dès que le capot est refermé.

Une entreprise interviendra chaque année pour vérifier et assurer la maintenance de l'appareil, du boîtier et des consommables (batterie, électrodes, ...). Des vies peuvent être sauvées grâce à ces appareils simples d'utilisation et sans danger, en permettant aux habitants de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant le SAMU ou les pompiers.

Comment ça marche ?

Le défibrillateur automatique permet d'attendre les secours et de gagner du temps. Il se compose de deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la personne à défibriller. La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique à travers le cœur pour lui permettre de restaurer son activité et son rythme. Le défibrillateur automatique donne les consignes oralement, reconnaît automatiquement si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre quand c'est nécessaire.



Vous êtes témoin d'un
malaise cardiaque...
Que faire ?



1. Appelez les secours en composant le 15, 18 ou 112. Ne raccrochez pas tant que les secours ne vous l'ont pas dit.
2. Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible le défibrillateur.
3. Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil. C'est simple et facile !
4. Attendez près de la victime l'arrivée des secours (10 minutes en moyenne).

Vincent JEANNIN

Les numéros d'urgence

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17
POLICE SECOURS
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18
SAPEURS-POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS



Le secrétariat de mairie sera fermé pour les congés de Noël à partir du 27 décembre 2021 jusqu'au 2 janvier 2022.

À vos Agendas

- ✓ Dimanche 10 avril 2022 (8h00 à 18h00) : 1^{er} tour de l'élection Présidentielle.
- ✓ Dimanche 24 avril 2022 (8h00 à 18h00) : 2nd tour de l'élection Présidentielle.
- ✓ Dimanche 8 mai 2022 (Horaire à préciser) : Commémoration, au monument aux morts, du 77^{ème} anniversaire de la capitulation allemande et de la fin de la 2nd guerre mondiale.
- ✓ Dimanche 12 juin 2022 (8h00 à 18h00) : 1^{er} tour des élections législatives.
- ✓ Dimanche 19 juin 2022 (8h00 à 18h00) : 2nd tour des élections législatives.

Élections

Pour voter aux élections de 2022, vous avez jusqu'au 4 mars 2022, pour vous inscrire sur les listes électorales.

Urbanisme

A compter de 2022, les demandes d'urbanisme (Permis et demandes) pourront se faire de manière dématérialisée (via une plateforme nationale sur Internet). Ces diverses demandes pourront toujours se faire en version papier (sans internet). Nous communiquerons sur ce point lorsque nous aurons plus d'informations.

Déchetterie de la Fuvelle (Labergement Saint-Marie)

Du 01/04 au 31/10	Matin	Après midi	Du 01/11 au 31/03	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30	Lundi	Fermé	13 h 30 - 17 h 15
Mardi	Fermé	Fermé	Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 30	Mercredi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 15
Jeudi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30	Jeudi	Fermé	13 h 30 - 17 h 15
Vendredi	Fermé	13 h 30 - 17 h 30	Vendredi	Fermé	13 h 30 - 17 h 15
Samedi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 30	Samedi	9 h 00 - 11 h 45	13 h 30 - 17 h 15

L'accès à la déchetterie doit se faire obligatoirement avec une vignette accolée sur votre pare-brise (disponible en mairie).

La déchetterie est fermée les jours fériés ainsi que les 24 et 31 décembre 2021.

- ✓ Nous rappelons que l'arrêté interdisant la pratique du patin à glace sur le lac gelé est toujours en vigueur, et que ceux qui malgré tout s'aventurent le font sous leur entière responsabilité.
- ✓ Vous êtes un particulier et vous souhaitez effectuer des travaux de bricolage et/ou de jardinage à l'aide d'outils et/ou d'appareils bruyants ? Alors sachez qu'un arrêté préfectoral vous impose de respecter les horaires suivants pour effectuer ces travaux :

Semaine

De 8h à 12h et de 14h à 19h30

Samedi

De 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanche et Jours Fériés

De 10h00 à 12h00

- ✓ Merci à tous de tenir votre chien en laisse, de respecter les règles de sécurité routière (vitesse, STOP, ...) et d'éviter les nuisances sonores sur l'ensemble du territoire communal, ceci afin de respecter son voisinage.

Imprimé par nos soins – Directeur de la publication : Jean-Bernard THERY. Coordinateur : Fabien SAILLARD. Équipe rédactionnelle : Vincent JEANNIN, Dominique LEFORT, Aurélie CHARDON.

Avec l'aimable participation de : Carine BOURDIN, Marie-Pierre SAILLARD, Didier COQUERET et Marie ARMBRUSTER.